

Durkheim vu par les collectifs leplaysiens (1893–1926)

Antoine Savoye

Résumé : En dépit de l'ostracisme de Durkheim à leur égard, les représentants de la science sociale issue de Le Play n'ont pas ignoré son œuvre et l'ont commentée – même si laconiquement – dans leurs périodiques, d'une part, *La Réforme sociale*, d'autre part, *La Science sociale* et ses dérivés.

Les leplaysiens restés dans l'orthodoxie du maître nourrissent – de la *Division du travail social* aux *Fondements élémentaires de la vie religieuse* – les mêmes griefs à l'encontre de Durkheim. Volontiers polémiques, ils refusent sa conception du fait social qui, « supérieur et antérieur à l'individu ... s'impose à lui avec une force coercitive prépondérante » (Clément, 1915). Leurs critiques perdent cependant de leur virulence après la mort de Durkheim, au fur et à mesure que la sociologie s'avère une science durable dont le projet devient irréfutable.

Du côté des partisans de la science sociale renouvelée par Henri de Tourville, l'appréciation de Durkheim est différente. Plus tardive, elle porte sur l'objet de la sociologie et sur la méthode prônée par l'auteur des *Règles*. Aux yeux des tourvilliens, celui-ci n'emprunte pas, à tort, la « voie royale » de la science sociale : l'enquête par observation directe, et néglige l'outil de coordination des faits sociaux qu'est la nomenclature mise au point par Tourville. Dès lors, les résultats auxquels aboutit Durkheim, par exemple dans les *Fondements*, sont sujets à caution (Descamps, 1912). La critique des tourvilliens est d'autant plus vive qu'elle se nourrit d'un dépit : Durkheim ne fait aucun cas de leurs travaux (Périer, 1913). Le débat qu'ils auraient souhaité engager n'aura lieu que *post mortem*, grâce à Bouglé et ses élèves du Centre de documentation sociale (Aron, Polin) qui joueront le jeu, dans les années trente, de la confrontation entre sociologie et science sociale.

Mots-clés : controverses, Émile Durkheim, Le Play, science sociale, sociologie



*En mémoire de Philippe Besnard qui souhaitait
voir explorés les rapports entre durkheimiens et leplaysiens*

On sait que Durkheim n'a pas pris en considération l'œuvre de Le Play, qu'il l'a bannie, en quelque sorte, du champ de la sociologie scientifique et positive. Pas un mot sur l'auteur des *Ouvriers européens* dans sa « Leçon d'ouverture au cours de science sociale » (1888). Rien non plus dans « L'état actuel des études sociologiques en France » (1895). C'est seulement en 1900 que Durkheim s'explique sur ce silence dans une note en bas de page :

Pour ce qui est de Le Play et de son système, nous n'en n'avons rien dit parce que les préoccupations y sont plus pratiques que théoriques, et que, d'ailleurs, il a pour postulat fondamental un préjugé religieux. Une doctrine qui prend pour axiome la supériorité du *Pentateuque* n'a rien de la science.

Signalons toutefois une tendance récente de l'école vers la recherche plus proprement scientifique. C'est cette tendance que représente *La Science sociale* de M. Demolins. (Durkheim 1900 : 651)

Durkheim récidive quinze ans plus tard dans sa contribution à la très autorisée présentation de la science française :

Le Play, en effet, ne s'oppose pas à telle ou telle conception sociologique ; il est tout à fait en dehors du mouvement d'idées qui a donné naissance à cette science. Ses préoccupations ne sont même pas exclusivement scientifiques, mais, en grande partie, apologétiques.

Cependant, il concède une fois encore¹ :

Comme il a traité de choses sociales, comme toute une école se rattache à lui, dont les organes sont *La Réforme sociale* et *La Science sociale*, son nom et son œuvre devaient avoir leur place dans le tableau que nous venons de retracer. (Durkheim 1915 : 14)

En retour, qu'en est-il de Durkheim vu par les continuateurs déclarés de Le Play ? Ceux-ci, malgré la sévérité de Durkheim à l'égard du statut scientifique de la science sociale de Le Play, n'ont pas méconnu ses travaux et ceux de son école. C'est vrai des deux collectifs de chercheurs leplaysiens qui s'expriment dans deux périodiques distincts et rivaux, *La Réforme sociale* (1881), revue mensuelle puis bi-mensuelle, et *La Science sociale* (1886), revue mensuelle. Nous avons exploré le sort fait aux conceptions de Durkheim dans ces deux périodiques², de 1893, date où son œuvre est mentionnée pour la première fois, à 1926, afin d'inclure les années de l'immédiat après-guerre où le rapport des leplaysiens à Durkheim se modifie. Celui-ci n'est plus l'adversaire exerçant un magistère souverain

depuis la Sorbonne, mais le fondateur défunt d'une discipline désormais reconnue. L'ampleur de la période, une trentaine d'années, implique au moins deux générations de leplaysiens³ qui se sont confrontées aux écrits de Durkheim dans des contextes politiques et sociaux différents, lesquels ont influé sur leur lecture. Disons tout de suite que si, globalement, les continuateurs de Le Play n'ignorent pas Durkheim, ils ne lui consacrent que peu d'articles de fond : pas d'étude comparée avec Le Play comme cela est le cas pour Tarde (Mazel, 1895) ; pas d'études de ses travaux sur la division du travail social ou sur le suicide. On relève surtout des incises intégrant Durkheim dans un article plus vaste, ou bien des signalements d'ouvrages, neutres en apparence, ou encore, à l'inverse, quelques recensions franchement hostiles. Seuls des chercheurs du collectif de *La Science sociale* (Paul Descamps, Jean Périer *alias* Philippe Robert) ont livré des analyses plus approfondies. De cet ensemble disparate⁴, il ressort une évaluation de l'œuvre de Durkheim, qui, sur une trentaine d'années, met l'accent sur les fondamentaux de son paradigme, une vulgate en quelque sorte. Si l'exégèse durkheimologique n'en sort pas bouleversée, on y voit comment l'œuvre de Durkheim a pu être utilisée par les continuateurs de Le Play comme un marqueur de la spécificité de leur science sociale.

La Réforme sociale, organe « d'une doctrine qui ... n'a rien de la science » (Durkheim, 1900)

La réception de Durkheim par *La Réforme sociale* est précoce. Un compte rendu de *De la division du travail social* paraît, non signé, l'année même de publication de l'ouvrage. Il en décrit le sommaire, souligne que Durkheim « établit que les relations du capital et du travail doivent être réglementées assez sagement pour rendre égales entre tous les conditions extérieures de la lutte » et conclut qu'« il y aurait fort à critiquer, mais encore plus à louer » (*La Réforme sociale*, 1893, p. 264)⁵. Somme toute, c'est élogieux. Mais, par la suite, rien sur *Les Règles*, ni sur *Le Suicide*, à peine mentionné en 1899, alors que le suicide, révélateur de la « désorganisation radicale de la famille » (1886), est pourtant l'objet des attentions de la revue à travers les statistiques officielles françaises et étrangères. Peut-être faut-il y voir des représailles à la suite de l'omission par Durkheim de l'École de Le Play dans sa présentation des études sociologiques en France (1895) ? Ce texte, bien que publié en Italie, a probablement été connu des leplaysiens qui recensaient *La Riforma sociale* dirigée par Francesco Nitti.

Lorsque le nom de Durkheim réapparaît, c'est, sous la plume d'Henry Joly⁶, pour marquer un désaccord de fond avec lui⁷. En cause, la conception qu'a Durkheim du « fait sociologique [qui] n'a point sa raison dans les faits

psychologiques ou de conscience individuelle : c'est l'inverse. » (p. 130). Pour Durkheim, selon Joly,

le fait sociologique existe « en dehors des cas particuliers où il se réalise, car on a beau écarter les individus, il resterait la société ». Le fait social n'est pas le résultat de faits particuliers ; il en est la cause, car il les engendre en pénétrant dans les consciences auxquelles il vient du dehors, et il s'impose à elle – remarquons bien ceci – par contrainte ou coercition (p. 131).

Henri Joly voit dans la conception de Durkheim les « prémisses d'une métaphysique nuageuse et des conclusions d'un réalisme plus brutal ». Il ajoute qu'« à ce double caractère, on reconnaît une importation d'outre-Rhin », reproche de philogermanisme qu'on retrouvera sous d'autres plumes. La critique est donc vive et porte d'autant plus au sein de l'École leplaysienne que Joly, à la différence de la majorité de ses confrères formés au droit ou aux sciences de l'ingénieur, peut se prévaloir d'une compétence attestée en philosophie. À ce titre, il se positionne à *La Réforme sociale* en critique de la sociologie perçue comme rivale de la science sociale leplaysienne⁸. Dans son étude couplée des ouvrages de M. Vignes et de F. Giddings publiés par la Bibliothèque sociologique internationale de René Worms, il se demande d'emblée : « Qu'est-ce que cette marée sociologique à la montée de laquelle nous assistons fait de l'édifice de Le Play ? Le respecte-t-elle ? Le dépasse-t-elle ? Ou le submerge-t-elle ? » (Joly, 1897b, p. 637)⁹. L'hostilité manifeste de l'aîné (ENS, promotion 1860) à l'égard de l'œuvre de son cadet (ENS, promotion 1879) ne jette pas, cependant, un discrédit sur celle-ci au sein de l'École de Le Play¹⁰. La liberté d'appréciation qui règne à *La Réforme sociale* fait que Charles Mourre¹¹, à l'opposé de Joly, salue la parution des volumes IV et V de *L'Année sociologique*, puis celle de la deuxième édition des *Règles* (respectivement in *La Réforme sociale*, 1902a, p. 134–136 et *La Réforme sociale*, 1902b, p. 528–532). Mourre souligne la valeur des mémoires de *L'Année*, à commencer par celui où Durkheim « établit et explique avec une magistrale clarté deux lois dominant l'évolution du système répressif » (p. 135) et il conclut en considérant que « le grand nombre de travaux analysés rend *L'Année sociologique* fort utile, non seulement aux sociologues, mais aux historiens des religions, du droit, aux économistes, etc. » (p. 136). Quant aux *Règles*, Mourre sait

gré à l'auteur d'avoir cherché à donner à la sociologie une méthode qui en fasse une science objective, c'est-à-dire étudiant les faits sociaux en dehors des consciences individuelles, et une science douée de spécificité, c'est-à-dire s'appliquant à un ordre de phénomènes bien définis (p. 531).

Sa seule critique porte sur la « classification morphologique des espèces sociales » à laquelle Durkheim s'est essayé. Mourre pense que toute

classification est impossible « pour la raison qu'on ne peut trouver un ensemble de caractères communs qui puisse lui servir de base ». Le Play, lui-même, s'est heurté à cette difficulté.

L'accueil fait à Durkheim change de ton à partir des recensions d'Henri Clément¹². Celui-ci est manifestement un catholique profondément croyant comme cela transparaît dès que sa lecture touche à la religion et à la morale. Là, l'objectivité laisse place à la polémique. Ainsi, son compte rendu du *Problème moral et la pensée contemporaine* (1910) où Dominique Parodi passe en revue « les systèmes dans lesquels la pensée contemporaine cherche à éclairer le mystère de l'infini », notamment ceux de Lévy-Bruhl, Durkheim, Belot, Fouillée, se conclut par cette déclaration péremptoire :

Toutes ces dissertations sont bien savantes, mais bien confuses et bien fragiles Les enseignements du décalogue éternel et du Sermon sur la Montagne sont autrement précis, autrement purs et élevés. Il est vrai qu'ils sont divins et qu'ils s'imposent aux consciences parce qu'ils viennent de Celui qui a dit : « Je suis la voie, la vérité, la vie » (Clément, 1910, p. 690).

Dans le même fil, cinq ans plus tard, Clément applaudit à la publication du *Conflit de la morale et de la sociologie* de Simon Deploige qui réfute les « doctrines professées, en matière morale, par l'école sociologique actuelle ... née dans les Universités allemandes et dont M. Durkheim est actuellement le chef en France » (Clément, 1915a, p. 239). On est en pleine guerre et Clément n'hésite pas à faire vibrer, à l'appui de sa critique, la fibre patriotique. Il récidive la même année dans une longue diatribe prétextée par *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, un « livre important » où se trouvent résumées « la doctrine et la méthode sociologique » (Clément, 1915b, p. 430–434). Clément entreprend d'abord de montrer la filiation allemande de la pensée de Durkheim. Dans la ligne de *L'Action française*¹³, adversaire virulent de Durkheim, il va jusqu'à évoquer ses origines familiales « israélites et bavaroises » ! Puis, faisant retour sur ses publications de la *Revue philosophique* de 1886 et 1887, Clément pointe qu'on y trouve déjà « sa théorie de la morale considérée comme une simple science des mœurs » (p. 431). Puis, il rappelle sa conception du fait social qui, « supérieur et antérieur à l'individu ... s'impose à lui avec une force coercitive prépondérante ». D'où son interprétation du crime comme « conséquence de la société » et celle du suicide « qu'il cherche à expliquer par des causes sociales ». Enfin, passant à la religion, Clément souligne que

pour M. Durkheim et son école, la religion devient quelque chose de fort simple à la lumière de l'histoire et de l'ethnographie, on n'en trouve nulle part l'origine précise, car elle ne constitue pas une transcendance, elle provient du social, c'est-à-dire de l'ensemble des notions qui forment le fonds commun des hommes (p. 433).

Or, selon Clément, cette conception n'a rien d'original. Elle a déjà été formulée par Charles-François Dupuis dans son *Origine de tous les cultes* (1795). Et de conclure :

C'est là le fait des systématiques, de ceux qui ne veulent pas soumettre leur orgueil, et qui opposent à l'enseignement chrétien, non pas les constatations réelles des sciences et la véritable expérience des siècles, mais de simples opinions personnelles, sans base et sans autorité (p. 434).

La charge est caricaturale et correspond à la représentation que certains milieux intellectuels catholiques ont des conceptions de Durkheim. Comme rien ne la contrebalance dans *La Réforme sociale* des années de guerre, on serait tenté de penser que la rupture entre Durkheim et les leplaysiens orthodoxes est alors consommée. En fait, à y regarder de près, le point de vue de Clément apparaît comme un vestige de l'antidreyfusisme catholique¹⁴ plutôt qu'une évaluation partagée par l'ensemble de l'école de Le Play.

En effet, après la guerre, *La Réforme sociale* se montre plus nuancée à l'égard de l'œuvre de Durkheim et de la sociologie que son nom symbolise. Plusieurs contributeurs reconnaissent – non sans réserves méthodologiques – les acquis de la sociologie durkheimienne, tout en continuant de manifester une réticence persistante vis-à-vis de la conception de la morale qui en découle. Ainsi, Georges Blondel¹⁵ dans sa recension de *La Science des mœurs. Introduction à la méthode sociologique* (1923) de Paul Bureau (*La Réforme sociale*, 1923, p. 698–700), reconnaît avec l'auteur que Durkheim fut un « maître éminent disparu prématurément » mais il souligne que, « tout en rendant hommage à la puissance de son esprit, Bureau a signalé avec raison la témérité de ses conclusions, plutôt déduites, comme il le dit, d'un système philosophique a priori que de l'analyse méthodique des faits » (p. 699). Au-delà de la question de méthode et du statut de l'observation en sociologie, éternel débat opposant les leplaysiens à Durkheim, la principale pomme de discorde reste la conception de la morale. Oui, reconnaît Blondel,

il est vrai de dire que les mœurs et les croyances d'une société donnée, dans un temps donné, sont solidaires de l'ensemble de ses institutions et de ses représentations. Mais la physique des mœurs, dont on fait trop complaisamment l'éloge, n'est bonne, en définitive, qu'à décrire ce qui se fait ou ce qui est communément admis, elle ne peut parvenir à constituer une morale, parce que celle-ci est, par essence, une réclamation de ce qui « devrait être » à l'encontre de ce qui est. La « vraie » morale est une sollicitation pressante à dépasser le « fait » pour lui substituer un « droit » meilleur. Ce désir d'une réalisation supérieure au fait est à la racine même de toute conception morale, et le principal reproche qu'on a pu adresser à M. Durkheim, c'est de ne pas tenir compte de cette nécessité d'« ascension morale » qui est d'ailleurs l'honneur de l'humanité. (*Ibid.*).

La fracture qui traverse l'évaluation que les leplaysiens orthodoxes font de Durkheim, entre une sociologie somme toute recevable et une morale sociologique inacceptable, on la retrouve encore, en 1926, dans *La Réforme sociale*. Par exemple, l'abbé Ackermann¹⁶, éditeur des œuvres posthumes de l'historien Augustin Cochin, admet avec ce dernier l'existence de lois sociologiques telles que son étude des sociétés de pensée de la Révolution le révèle¹⁷. Cochin, selon lui, prouve la nécessité d'une histoire sociologisante. En cela il se range sous la bannière de Durkheim et, pour Ackermann, il n'y a pas lieu de s'en alarmer :

Les réactions sociales, dit-il, ont leurs lois naturelles, les lois sociologiques, tandis que l'initiative volontaire seule est tributaire du devoir, ce qui écarte toute confusion. Et si la volonté veut étendre son empire, elle ne le pourra qu'en apprenant à connaître les lois de la nature pour les utiliser. Faute de connaître les lois des mœurs et des habitudes, les plus beaux efforts moraux tomberont dans le vide. La sociologie, étude de ces lois naturelles, reste chez elle absolument distincte de la morale et, à côté de sa jumelle, la psychologie, aidera l'historien, impassible observateur, à mieux comprendre les faits. (p. 360).

Cette nouvelle histoire à laquelle Le Play et son École ont ouvert la voie avec leur méthode d'observation, est redevable à Durkheim de son « apport personnel » : son « insistance à appeler l'attention sur le psychisme inférieur, irrationnel, dans les influences sociales » (p. 361). Un des mérites de Cochin est de l'avoir complété en redonnant toute sa force sociale au facteur intellectuel oublié par Durkheim : « Dans les sociétés de pensée, Augustin Cochin relève au contraire la double action de l'automatisme et de l'idée ».

Venant contrebalancer le ralliement d'Ackermann à la sociologie, le président de la SIEPES, l'historien et juriste Étienne Martin-Saint-Léon¹⁸, relance le débat lors de la réunion annuelle de la Société, accusant la sociologie de ne voir dans le droit et la morale que « des produits de la vie sociale, le résultat du milieu, des habitudes, des besoins et des mœurs ». Martin-Saint-Léon vise explicitement « MM. Durkheim, Bayet et Lévy-Bruhl ». Albert Bayet est plus particulièrement la cible car il va encore plus loin que Durkheim auquel il reproche, selon Martin-Saint-Léon, d'« avoir conservé encore quelques vestiges, quelques vieilles traces de la morale naturelle, de la morale en soi, d'avoir écrit notamment “que la prohibition en soi de l'homicide s'imposait”¹⁹ ».

Après trente ans de commentaires de l'œuvre de Durkheim, la tension continue de persister, parmi les leplaysiens orthodoxes, entre ceux convaincus *a minima* par sa sociologie et les irréductibles pour qui, malgré les découvertes de la sociologie, les individus comme les sociétés sont gouvernés *in fine* par la transcendance divine.

La Science sociale, organe de la « recherche plus proprement scientifique » (Durkheim, 1915)

Face à leurs collègues restés dans ce qu'ils affirment être l'« orthodoxie » leplaysienne, le collectif tourvillien, taxé de « scissionniste », poursuit l'élaboration de la science sociale selon les orientations imprimées par Henri de Tourville²⁰. Au cours de la période allant de 1886 à 1925, le collectif dispose de trois tribunes²¹. Une revue mensuelle *La Science sociale*, fondée en 1886 par Edmond Demolins, qui publie de copieuses études de fond, et deux périodiques mensuels organes des sociétés savantes fondées par les artisans de la science sociale tourvillienne²² : *Le Mouvement social* (1892) qui laisse place, en 1904, au *Bulletin de la Société internationale de science sociale* (BSISS).

Le dépouillement de ces trois périodiques fait apparaître qu'à la différence des leplaysiens orthodoxes, les disciples de Tourville, dans leur confrontation avec Durkheim, ne s'encombrent pas du problème de la transcendance²³. En matière de science sociale, chez les tourvilliens, on est prié de laisser ses opinions religieuses au vestiaire ! Aussi, la confrontation se développe-t-elle essentiellement sur le plan de la méthode, pour gagner très vite celui du positionnement de la science sociale au sein du champ de la sociologie dominé, de plus en plus, par l'école durkheimienne.

Questions de méthode, d'objet et de domaine de compétence

Dans les publications du collectif tourvillien, le nom de Durkheim apparaît tard. Il n'est pas mentionné avant 1908²⁴. Peut-être est-ce dû à l'éreintement par Durkheim de l'ouvrage de Demolins, *Les Grandes Routes des peuples. Essai de géographie sociale. Comment la route crée le type social. Les routes de l'Antiquité* (1901), dans *l'Année sociologique*²⁵ ? Qu'on en juge : se disant contraint de rendre compte de *Comment la route crée le type social* en raison du « bruit fait autour des ouvrages de M. Demolins (qui) nous oblige à nous arrêter à ce livre un peu plus que ne le comporte sa valeur scientifique », Durkheim entreprend d'en présenter la thèse de l'auteur. Mais pour conclure qu'au regard de cette ambition, la documentation utilisée est « bien insuffisante ». Ajoutant, en guise de coup de pied de l'âne, que « l'auteur, il est vrai, est en matière de preuve d'un simplisme qui déconcerte la critique » (p. 561).

Que ce soit ou non à cause de cet éreintement, Durkheim ne fait sa première apparition que dans le modeste compte rendu d'une « causerie » que Joseph Durieu²⁶, enseignant au Collège libre des sciences sociales, a donnée à l'École des Roches « sur la méthode de la Science sociale comparée à celle de M. Durckheim [sic]²⁷ ». Durieu aurait déclaré : « Il y a dans *Les Règles de la méthode sociologique* des remarques précieuses et justes ;

mais la Science sociale²⁸ dispose d'une méthode autrement rigoureuse et féconde » (Mentré, 1908, p. 55). À partir de cette date, les tourvilliens font de Durkheim le représentant par excellence de la sociologie avec lequel ils entament un dialogue sans contrepartie. Lors de la réunion annuelle de la SISS de 1909 consacrée au « fait social », Paul Bureau part de la définition de Durkheim pour proposer la sienne. Trois ans plus tard, Paul Descamps, dans le cours qu'il délivre à l'Hôtel des sociétés savantes, rue Serpente, reprend la question de la méthode lancée par Durieu. Utilisant Claude Bernard contre Durkheim et Gaston Richard, il critique l'importance que ceux-ci donnent dans leurs recherches à la moyenne et les conclusions hasardeuses auxquelles les conduit la méthode des variations concomitantes. Il réaffirme la valeur de la monographie étayée par le raisonnement expérimental²⁹. Ce différend sur la méthode n'empêche pas un accord sur l'objet de la science sociale comme le souligne le Québécois Léon Gérin³⁰. Celui-ci, dans un « Aperçu » de la Science sociale, copieux et documenté (Gérin, 1912, p. 6–64), discerne une convergence entre la Science sociale (l'« école Le Play-Tourville ») et Durkheim, mais aussi Georg Simmel et les psycho-sociologues nord-américains (sic) comme Small ou Ellwood qui, tous, désignent les institutions ou, mieux, les groupements humains comme objet de la science sociale. En pointant cette convergence, Gérin anticipe de quelques mois sur l'intervention de Jean Périer (voir *infra*).

On aurait pu s'attendre à une confrontation vive avec la sociologie de Durkheim sur l'objectivation de la religion, question sensible pour les chercheurs de la Science sociale qui comptent des catholiques dans leurs rangs. Il n'en est rien. Seul Paul Bureau³¹, au détour de sa critique du livre d'Albion Small, *The Meaning of Social Science* (1910), souligne qu'il ne saurait souscrire à la conclusion de Small selon laquelle « les religions et l'esprit religieux devront de plus en plus s'imprégner des enseignements de la sociologie » qui lui rappelle, dit-il, « les affirmations de M. Durkheim et de ses amis » (BSISS, 1911a, p. 47). Mais Bureau reste assez isolé et son point de vue ne fait pas consensus au sein de la Science sociale. De manière significative, la conception d'Albert Bayet qui fait découler de la sociologie un « art de la morale³² », mêlant ainsi les deux domaines, unanimement rejetée par les tenants de la Science sociale, n'est pas confondue avec celle de Durkheim.

« *Un appel confraternel et tout cordial à l'école durkheimienne* »
(Jean Périer, 1913)

Le débat sur la méthode que les tourvilliens cherchent à ouvrir avec Durkheim, se double vite de la question du positionnement institutionnel de la Science sociale dans le champ de la sociologie. Les deux questions sont, en effet, directement liées : pour continuer à pratiquer la science

sociale selon la méthode monographique et la Nomenclature des faits sociaux, les tourvilliens doivent s'assurer d'une place dans le nouvel espace intellectuel. Dans un premier temps, c'est « en interne » que le courant de la Science sociale pose le problème. Le *Bulletin de la Société internationale de science sociale (BSISS)* multiplie les références à Durkheim, identifié comme un acteur majeur du champ vis-à-vis duquel il est nécessaire de se positionner. Par exemple, Paul Descamps, dans son compte rendu du livre de Pierre Méline, *Le Travail sociologique. La méthode* (1908), reprend le schéma de l'auteur qui présente les « trois écoles les plus importantes en France » celles de Tarde, de Durckheim (sic) et de la Science sociale (BSISS, 1908, p. 460)³³. Trois ans plus tard, François Mentré³⁴ réitère l'opération en dressant à son tour un tableau des « écoles sociologiques » où figurent, à côté de la Science sociale et équivalentes à elle, l'école positiviste (A. Comte), l'école organiciste ou biologique (Spencer), l'école psychologique (Tarde) et « l'école juridique (Durckheim) (sic) qui analyse surtout les faits juridiques et religieux cristallisés dans les codes, les rites et les dogmes » (BSISS, 1911b, p. 68)³⁵. L'année suivante, poursuivant cette quête de reconnaissance, P. Descamps salue la « réhabilitation » de Le Play dont le « nom est à peine dédaigneusement mentionné », rappelant la responsabilité de Durkheim dans cette occultation, lui qui, dans « La sociologie en France au XIXe siècle » (1900), a rayé Le Play du champ³⁶.

Bientôt, les allusions à Durkheim, parfois teintées d'aigreur, distillées ici et là, cèdent la place à une étude de fond qui prend toute la mesure du rapport entre la Science sociale et la sociologie de Durkheim. C'est Philippe Robert³⁷ qui s'y emploie lors de la réunion annuelle de la SISS tenue en mai 1912 à Paris à la Société de géographie. Sa longue communication très argumentée est publiée, probablement augmentée, non pas dans le *BSISS* mais dans *La Science sociale*, signe qu'il s'agit de la position publique du collectif tourvillien (Robert, 1913, p. 127)³⁸. Laissant d'abord de côté les reproches d'ostracisme formulés par ses prédécesseurs³⁹, J. Périer s'efforce de démontrer la convergence entre la sociologie de Durkheim et la Science sociale de Tourville, soulignant toutefois l'avance prise par celle-ci en raison de sa méthode fondée sur l'enquête de terrain guidée par la Nomenclature des faits sociaux. C'est par le rapprochement de larges extraits, judicieusement choisis chez Tourville, Demolins et Pinot, d'une part, chez Durkheim, d'autre part, que Périer étaye sa démonstration. Les extraits de Durkheim sont principalement tirés de « Sociologie et sciences sociales » publié trois ans plus tôt (Durkheim, 1909, p. 259–285) et que Périer considère comme la « plus récente pensée » du « savant professeur de la Sorbonne ». La convergence, selon Périer, est patente sur trois plans : les conditions de scientificité de toute science sociale, la spécificité de l'objet de celle-ci, et, enfin, l'idée que l'existence de lois sociologiques n'annule pas la liberté de l'individu, bien au contraire. Si un écart important subsiste

encore entre les deux courants, il tient au refus de l'école durkheimienne de « faire de l'observation directe sur le vivant » (p. 75). Ses matériaux constitués, d'une part, de la statistique qui a « une inaptitude constitutionnelle à découvrir les causes » et, d'autre part, de données ethnographiques recueillies par d'autres, sont insuffisants. D'autant que les données de terrain sont parfois mal interprétées par Durkheim et ses disciples faute du « microscope social » (sic), la Nomenclature des faits sociaux, qui permet d'examiner « tous les éléments qui constituent l'état social » des peuples étudiés. Périer donne alors deux exemples d'institutions dont la théorie par Durkheim lui semble « boiteuse » : le totémisme et le matriarcat. À l'appui de ses dires, il cite longuement la critique que Paul Descamps vient de faire des *Formes élémentaires de la vie religieuse* (Descamps, 1912, p. 105–110) et, pour ce qui concerne le matriarcat, il oppose à Durkheim les travaux de Philippe Champault et Armand de Préville publiés par *La Science sociale*. La démonstration de l'intérêt qu'il y aurait pour les deux écoles à confronter leurs travaux étant faite, Périer regrette le « dédain »⁴⁰ de Durkheim pour la Science sociale qu'il juge dommageable pour le progrès scientifique, et lance un appel à l'abandon de « l'esprit de clan qui est, trop souvent, celui des savants français » (p. 96).

Prolongeant l'ouverture de Périer, le BSISS de mai 1914 salue la publication du tome XII de *L'Année sociologique* qui est, dit Paul Vanuxem, « un témoignage de la puissance du travail collectif : trente sociologues, groupés dans l'École de M. Durkheim, se partagent l'énorme tâche de lire tout ce qui s'édite en sciences sociales dans l'univers entier ». P. Vanuxem⁴¹, après avoir donné un échantillon des ouvrages signalés dans *L'Année*, amorce un débat sur la valeur des monographies. D'accord avec *L'Année* pour « tenir pour vains les travaux qui ne serviraient pas à faire comprendre une fonction, une institution, une activité ou une tendance », il n'en réaffirme pas moins que « toute bonne monographie constitue une expérience positive pour l'exploration des problèmes généraux. » (p. 125).

La main tendue, avec un brin d'arrogance, par Jean Périer ne sera pas saisie par Durkheim dont la rigueur intellectuelle s'accommode mal de la fréquentation d'œuvres d'« amateurs » et de « dilettantes »⁴². Périer a-t-il même été lu⁴³ ? La correspondance entre durkheimiens pourrait peut-être nous éclairer sur ce point. Si les collectifs, en dépit de l'appel de Périer, campent sur leur quant à soi d'école, une œuvre individuelle jette des passerelles. *Devoir et durée. Essai de morale sociale* (1912) de Joseph Wilbois⁴⁴ est bien reçu par Durkheim qui juge son travail intéressant⁴⁵. Bouglé en fait une longue analyse dans *L'Année sociologique*⁴⁶. On assiste à une amorce de dialogue. Mais du fait de la mort de Durkheim, les choses en resteront là. *Post mortem*, un échange indirect s'esquissera entre collectif tourvillien et collectif durkheimien dans une sorte de rituel funéraire symétrique où chacun des deux clans célèbre un champion de l'autre bord. D'un côté,

le *BSISS* salue le recueil des textes de Durkheim édité par Bouglé dont Gabriel Olphe-Galliard fait une critique serrée, soulignant ce qui sépare le paradigme durkheimien du paradigme tourvillien (Olphe-Galliard, 1925, p. 17–20). De l'autre, *L'Année sociologique* analyse le « testament intellectuel » de Bureau⁴⁷. Bouglé, en personne, engage une « discussion des méthodes et des conceptions générales » de l'auteur. Son exposé est empreint de sympathie jusqu'au passage où Bouglé s'insurge que Bureau ait rangé la pensée de Durkheim « parmi les doctrines matérialistes », ce qui est « un des plus graves contresens que l'on puisse commettre » (p. 202). On le voit, le dialogue devient difficile dès qu'on touche au sacré. Le programme de recherche « allier la tradition de Le Play à celle de Durkheim⁴⁸ » dont Raymond Polin, élève de Bouglé, donnera un aperçu à la Conférence internationale des sciences sociales de 1937, n'est pas encore à l'ordre du jour.

En conclusion de cette enquête dans leurs périodiques, on peut affirmer que les collectifs leplaysiens – orthodoxes ou tourvilliens – n'ont pas ignoré Durkheim. De son vivant et même au-delà, ils ont rendu compte de sa sociologie dont ils n'ont, toutefois, pas mesuré l'évolution interne⁴⁹. À leurs yeux, de la *Division du travail social* aux *Formes élémentaires de la vie religieuse*, les principaux points de désaccord persistent, à commencer par la méthode sur laquelle ils expriment continûment des réserves. Le « tournant empirique » pris *in fine* par Durkheim avec les *Formes élémentaires* ne convainc pas un Paul Descamps qui critique la pertinence des « données ethnographiques » non recueillies en direct et personnellement par le sociologue. Si l'image qu'ont les collectifs leplaysiens de Durkheim change sur trente ans, c'est surtout en fonction du rapport des forces dans le champ intellectuel. D'abord considéré comme un adversaire dont les conceptions, souvent confondues avec leur application à la morale, doivent être combattues, Durkheim devient une autorité avec qui il faut échanger d'égal à égal. Cependant, cette reconnaissance tardive ne débouchera jamais sur un dialogue direct entre écoles dont Durkheim ne voulait pas.

Antoine Savoye est professeur émérite (Université de Paris-8), spécialisé en histoire des sciences humaines et sociales et en histoire de l'éducation. Ses travaux portent sur Le Play et ses continuateurs et sur les courants de l'école leplaysienne (Académie des sciences morales et politiques, enquêteurs sociaux, écoles de Durkheim et de Worms). Il a publié récemment : (avec F. Audren), « René Worms, un sociologue sans qualités ? Éclairage biographique », *Les Études sociales*, 161–162, 2015, p. 7–41 ; « Enquête sur les étudiants en sociologie de Célestin Bouglé et leur engagement en politique (1920–1940) », *Les Études sociales*, 165, 2017, p. 111–156 ; « Lire *La réforme sociale en France* (1864) de Le Play », *L'Année sociologique*, 67, 2, 2017, p. 397–422. Il est aussi l'auteur de nombreuses études sur les mouvements pédagogiques d'Éducation nouvelle et les sciences de l'éducation.

Annexe 1

Commentateurs* de Durkheim dans les périodiques La Réforme sociale (1897–1926) Le Journal de l'École des Roches (1908) Le Bulletin de la Société internationale de science sociale (1908–1925) La Science sociale (1912–1913)		
Collectif des leplaysiens « orthodoxes »		
<i>Commentateur</i>	<i>1^{re} mention de Durkheim</i>	<i>Formation initiale et fonction professionnelle (au moment du commentaire)</i>
Joly Henri (1839–1925)	1897	Philosophie. Enseignant dans le Supérieur.
Mourre Charles (1873–1951)	1902	Droit et Économie politique (?). Secrétaire de la Société d'économie sociale.
Clément Henri (1856–1916)	1910	Droit. Avocat.
Blondel Georges (1856–1948)	1923	Droit et Lettres. Enseignant dans le Supérieur.
Ackermann Augustin (1846–c.1930)	1925	Philosophie et études religieuses. Ecclésiastique et enseignant dans le Secondaire.
Martin Saint Léon Etienne (1860–1934)	1926	Droit. Conservateur de la bibliothèque du Musée social.
Collectif des tourvilliens		
<i>Commentateur</i>	<i>1^{re} mention de Durkheim</i>	<i>Formation initiale et fonction professionnelle (au moment du commentaire)</i>
Durieu Joseph (1870– ?)	1908	Droit (?). Chef de bureau à l'administration centrale du ministère des Finances.
Mentré François (1877–1950)	1908	Philosophie. Enseignant dans le Secondaire.
Descamps Paul (1872–1947)	1908	Sciences de l'ingénieur (École des mines de Mons). Rédacteur à <i>La Science sociale</i> .
Bureau Paul (1865–1923)	1909	Droit. Enseignant dans le Supérieur.
Gérin Léon (1863–1951)	1912	Droit. Fonctionnaire au Parlement d'Ottawa
Périer Jean (1871–1933)	1913	Sciences politiques. Diplomate.
Vanuxem Paul (1876–1965)	1914	Sciences de l'ingénieur (École polytechnique). Ingénieur d'État.
Olphe-Galliard Gabriel (1870–1947)	1925	Droit. Commissaire contrôleur des assurances privées au ministère du Travail.

* Hors périodiques, les commentaires les plus développés de la sociologie de Durkheim sont dus à Pierre Méline (1884–1970) (*Le Travail sociologique. La méthode*, Paris, Bloud et Cie, 1908), à Joseph Wilbois (1874–1952) (*Devoir et durée. Essai de morale sociale*, Paris, Alcan, 1912) et à Paul Bureau (1865–1923) (*La Science des mœurs. Introduction à la méthode sociologique*, Paris, Bloud et Gay, 1923).

Annexe 2: Corpus des commentaires sur Durkheim dans les périodiques leplaysiens (par ordre chronologique)

La Réforme sociale (1893–1926)

Anonyme :

« Bibliographie. *De la division du travail social* par Émile Durkheim », *La Réforme sociale*, 15 août 1893, p. 264.

Henri Joly :

1897a, « Sociologie et sociologues », *La Réforme sociale*, 15 janvier 1897, spécialement, p. 130–133.

1897b, « Science sociale et réforme sociale », *La Réforme sociale*, 1^{er} novembre 1897, p. 637.

Charles Mourre :

1902a, « Bibliographie des périodiques et des publications nouvelles : *L'Année sociologique* », *La Réforme sociale*, 1^{er} juillet 1902, p. 134–136.

1902b, « Mélanges et notices : La méthode sociologique d'après un livre récent », *La Réforme sociale*, 1^{er} octobre 1902, p. 528–532.

Henry Clément :

1910, « Bibliographie : *Le Problème moral et la pensée contemporaine* par D. Parodi », *La Réforme sociale*, juillet 1910, p. 688–690.

1915a, « Bibliographie : *Le Conflit de la morale et de la sociologie* par S. Deploige », *La Réforme sociale*, 1^{er} mars 1915, p. 239.

1915b, « Religion, morale et sociologie », *La Réforme sociale*, juillet 1915, p. 430–434.

Georges Blondel :

1923, « Mélanges et notices : *La science des mœurs* », *La Réforme sociale*, septembre-octobre 1923, p. 698–700.

Abbé Ackermann :

1926, « Mélanges et notices : Notice sur Augustin Cochin », *La Réforme sociale*, juillet-août 1926, p. 354–364.

Étienne Martin-Saint-Léon :

1926, « Compte rendu de la réunion annuelle de 1926 (suite et fin) », *La Réforme sociale*, novembre 1926, p. 534.

Journal de l'École des Roches (1908)

Bulletin de la Société internationale de science sociale (BSISS) (1908–1925)

La Science sociale (1912–1913)

François Mentré :

1908, « Les séances artistiques et littéraires et les conférences », *Journal de l'École des Roches*, juillet 1908, p. 555–560, spécialement p. 559.

1911, « Compte rendu de la réunion mensuelle de février », *BSISS*, avril 1911, p. 68–69.

Paul Descamps :

- 1908, « Bibliographie : *Le travail sociologique* par Pierre Méline », *BSISS*, novembre 1908, p. 459-460.
1912a, « Le totémisme chez les indigènes de l'Australie », *BSISS*, septembre 1912, p. 105-110.
1912b, « Bibliographie. *P. G. F. Le Play : L'œuvre de science* par Pierre Méline », *BSISS*, octobre 1912, p. 126-127.
1912c, « Cours de méthode de science sociale », *La Science sociale*, novembre 1912, 92 p. spécialement p. 34, p. 53 et p. 86-88.

Paul Bureau :

- 1911, « Bibliographie : *The Meaning of Social Science* par Albion Small », *BSISS*, février 1911, p. 45-47.

Léon Gérin :

- 1912, « Aperçu d'un enseignement de la Science sociale », *La Science sociale*, avril 1912, p. 6-64, spécialement p. 58 et suiv.

Philippe Robert :

- 1913, « Le progrès contemporain en 'géographie humaine', en 'sociologie', en histoire et l'antériorité des découvertes de la science sociale », *La Science sociale*, novembre 1913, 127 p. spécialement p. 59-97.

Paul Vanuxem :

- 1914, « Bibliographie : Émile Durkheim, *L'Année sociologique*, tome XII (1909-1912) », *BSISS*, mai 1914, p. 124-125.

Gabriel Olphe-Galliard :

- 1925, « Bibliographie : *Sociologie et philosophie* par Émile Durkheim, avec une introduction de C. Bouglé, 1924 », *BSISS*, troisième trimestre 1925, p. 17-20.

Hors périodiques leplaysiens

Pierre Méline :

- 1908, *Le Travail sociologique. La méthode*, Paris, Bloud et Cie.
Pour Durkheim, *passim*.

Joseph Wilbois :

- 1912, *Devoir et durée. Essai de morale sociale*, Paris, Alcan
1920, « Introduction à la sociologie », *Revue de métaphysique et de morale*, 4, p. 471-494, spécialement p. 479-480, 492. Une suite est annoncée qui n'est pas parue.

Paul Bureau :

- 1923, *La Science des mœurs. Introduction à la méthode sociologique*, Paris, Bloud et Gay, spécialement p. 89-120.

Notes

1. Peut-être est-ce en raison de l'« union sacrée » qui rend des adversaires de toujours plus conciliants les uns envers les autres.
2. Une étude plus large devrait inclure la vision de Durkheim qu'on trouve dans les œuvres individuelles des « leplaysiens » qu'ils soient de stricte observance ou disciples de Tourville comme Paul Bureau et Joseph Wilbois.
3. Voir Annexe I.
4. Voir Annexe I.
5. La revue, fondée en 1881, est depuis 1886 l'organe de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale (SIEPES).
6. Henry Joly (1839–1925). Ancien élève de l'ENS, agrégé de philosophie (1863), puis docteur es lettres pour une thèse sur l'instinct présentée comme un « essai de psychologie comparée » (1869), Joly enseigne en lycée, puis à la Faculté des lettres de Dijon (1871) dont il devient doyen (1878). Suppléant de Caro à la Faculté des lettres de Paris, puis maître de conférences (1881–1883), il supplée Adolphe Franck (droit de la nature et des gens) au Collège de France mais il est écarté lors de sa succession. À l'initiative de Renan, la chaire est transformée en « Psychologie expérimentale et comparée » et Joly, en dépit de ses travaux de psychologie, est battu par Théodule Ribot. Il investit alors le domaine naissant de la criminologie et se rapproche de l'École de Le Play dont il devient membre en 1891. Élu administrateur de la SIEPES en 1898, il en est une des principales figures intellectuelles.
7. H. Joly (1897) brosse un panorama de la sociologie de Worms à Fouillée et de Tarde à Durkheim. Il traite de Durkheim p. 130–133.
8. Joly partage cette spécialité avec quelques autres. La sociologie durkheimienne est aussi commentée par Henri Clément (voir *infra*) et Georges Blondel qui s'occupe de Simiand. Spencer et Tarde sont quant à eux abondamment commentés par des auteurs variés.
9. Les ouvrages étudiés sont M. Vignes, *La Science sociale d'après les principes de Le Play et de ses continuateurs* (1897) et F. Giddings, *Les Principes de sociologie* (1896, trad. fr. 1897).
10. Remarquons qu'en retour les travaux de criminologie d'H. Joly sont traités avec considération par *L'Année sociologique* (AS) qui qualifie leur auteur de « principal représentant de l'école criminologiste dite 'spiritualiste' ». Voir les comptes rendus de Gaston Richard (AS, 1903–1904, p. 509–512) et de Jean Ray (AS, 1909–1912, p. 566–569). Les recherches en cours de Matthieu Béra sur les *Leçons de sociologie criminelle* (1892–1893) de Durkheim où celui-ci utilise les travaux de Joly confirment que les relations entre Durkheim et l'École de Le Play sont plus nourries et complexes qu'on ne le croit généralement.
11. Charles Mourre (1873–1951) est, à ses débuts, un auteur éclectique qui publie des travaux de science sociale et d'économie politique, mais aussi, en 1900 et 1903, deux études, sur l'aboulie et sur « la volonté dans les rêves » dans la *Revue philosophique* de Th. Ribot. Il devient un économiste reconnu après la guerre. G. Paoletti (1995) omet sa critique dans son étude de la réception des *Règles du vivant* de Durkheim. De même, dans sa thèse sur la réception de Durkheim, François Pizarro Noël fait l'impasse sur les leplaysiens.

12. Henry Clément (1856–1916), avocat à Aubusson, membre des Unions de la paix sociale et de la SIEPES depuis 1883. On relève plus d’une soixantaine de contributions de Clément à *La Réforme sociale* de 1885 à 1913 qui montre une érudition certaine et une bonne connaissance des idées sociales. Il est l’auteur de *La Dépopulation en France* (Paris, Bloud, 1910, 367 p.), récompensé par l’Académie des sciences morales et politiques.
13. Merci à Matthieu Béra d’avoir attiré mon attention sur ce contexte. Les attaques haineuses contre Durkheim culmineront avec l’incident Gaudin de Villaine au Sénat le 23 mars 1916. Voir Becker (2003).
14. H. Clément a été idéologiquement très engagé. Fondateur de la Ligue de la patrie française en Creuse, correspond local de *La Croix*, il a bataillé, au moment de l’Affaire Dreyfus, contre l’abbé Louis Pichot, pourtant proche de l’École de Le Play. Professeur de mathématiques au Petit séminaire de Felletin (Creuse), pacifiste, Pichot avait fondé, avec Paul Viollet, le Comité catholique pour la défense du droit. Le commentaire que Clément fait des *Formes élémentaires* est sans doute biaisé par sa vieille hostilité à l’encontre des dreyfusards.
15. Georges Blondel (1856–1948) est un « sur-diplômé » : docteur en droit (1881), agrégé d’histoire (1883), docteur es-lettres pour une thèse sur la politique de l’Empereur Frédéric II (1892), il enseigne à la faculté des Lettres de Lille, à l’École libre des sciences politiques et à l’École des HEC, avant de suppléer Izoulet au Collège de France (1917–1928). C’est par ailleurs un enquêteur du Musée social pour lequel il a étudié la situation des populations rurales en Allemagne (1897). Admis à la SIEPES en 1894, il en devient administrateur et collabore activement à ses activités.
16. Augustin Ackermann (1846–1930), agrégé de philosophie (1888), prêtre, professeur au Collège Stanislas, rédacteur aux *Annales de philosophie chrétienne*. Il participe aux travaux de la SIEPES depuis 1893.
17. Voir Ackermann, 1926.
18. Étienne Martin Saint-Léon (1860–1934). Docteur en droit, avocat à la cour d’appel de Paris, puis conservateur de la bibliothèque du Musée social (1897–1914). Catholique social, membre de l’école de Le Play (1893). Auteur de *Histoire des corporations de métiers, depuis leurs origines jusqu’à leur suppression en 1791, suivie d’une étude sur l’évolution de l’idée corporative au XIX^e siècle et sur les syndicats professionnels* (Paris, Guillaumin, 1897) où il signale les projets d’organisation professionnelle des « sociologues, MM. Durkheim, Duguit, Hauriou et Charles Benoist » (p. 850).
19. Voir *La Réforme sociale* (1926, p. 534).
20. Voir Ottavi (2005).
21. Voir Lorry (1999).
22. Les tourvilliens se regroupent dans la Société de science sociale (1892), puis, après la mort de Tourville (1903), dans la Société internationale de science sociale (SISS).
23. Une étude plus approfondie devrait, dans la mesure des sources disponibles, inclure aussi les débats internes (congrès et réunions annuels, séances des sociétés) où il a pu être question de Durkheim.
24. Henri de Tourville et Edmond Demolins sont alors décédés.

25. Voir D.E., 1900–1901. Ce compte rendu est repris des *Notes critiques* (mai 1901) dans lesquelles Ph. Robert l’a lu (voir *infra*). Voir Mergy (1998).
26. Joseph Durieu délivre un cours sur « la méthode d’observation en Science sociale » au Collège libre des sciences sociales. J. Durieu, né en 1870, est fonctionnaire à l’administration centrale du ministère des Finances. Auteur de recherches par enquête directe, il publie un monumental opus, *Les Parisiens d’aujourd’hui* (Paris, Giard et Brière, 1910).
27. *La Science sociale* n’est pas la seule à mal orthographier son patronyme. On trouve dans d’autres périodiques la graphie « Durckheim ».
28. Les tourvilliens mettent une majuscule à ce qui désigne à la fois leur spécialité scientifique et leur paradigme : la Science sociale.
29. Paul Descamps (1872–1947), formé à l’École des mines de Mons (Belgique), est chargé d’enseigner la Science sociale à partir de 1908. Dans son cours publié, il est question de Durkheim à plusieurs reprises cf « Cours de méthode de science sociale », *La Science sociale*, novembre 1912, p. 34, p. 53 et p. 86–88.
30. Sur Léon Gérin (1863–1951), disciple québécois de la Science sociale, voir Parent (2014).
31. Sur P. Bureau, voir le dossier coordonné par Frédéric Audren (2005), spécialement Mélanie Plouviez « De la science positive de la morale à la morale sociologique. Paul Bureau lecteur d’Emile Durkheim », p. 89–120.
32. Voir Merllié, (2003–2004).
33. Pierre Méline (1884–1970) est professeur à l’École des Roches avant d’enseigner la philosophie au Collège Stanislas à Paris. Il est déjà l’auteur de *De la science à l’action, étude de philosophie sociale* (1908).
34. François Mentré (1877–1950), docteur es-lettres, professeur de philosophie, spécialiste de Cournot. Auteur des *Génération sociales* (Paris, Bossard, 1920).
35. Ce tableau a fait d’abord l’objet d’une communication devant la SISS où la question a donc été traitée collectivement.
36. Voir son compte rendu du nouvel ouvrage de P. Méline, *P. G. F. Le Play. L’œuvre de science* in *BSISS* (1912, p. 126).
37. Pseudonyme de Jean Périer (1871–1933). Venu à la Science sociale par Robert Pinot dans les années 1890, diplômé de l’École libre des sciences politiques, Périer poursuit une carrière diplomatique. En 1912, il est consul de France, attaché commercial à Londres. En Science sociale, il est l’auteur d’une vaste étude urbaine *Une grande ville de commerce. Le type rochelais* (1898).
38. La partie « Les écoles ‘sociologiques’ et la Science sociale », entièrement consacrée à Durkheim, compose les pages 59 à 97.
39. Ostracisme relatif puisque, dans *L’Année sociologique*, outre la critique de Demolins par Durkheim, on relève celle de *La Méthode sociale* (1904) d’Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers par René Hourticq (1903–1904).
40. Dédain que Robert s’explique d’autant moins que *L’Année sociologique* sous la plume de Sebald Rudolph Steinmetz donne une place à Le Play et Demolins. Alors recevabilité ou non de la Science sociale par l’école durkheimienne ? Voir Steinmetz (1898–1899), spécialement p. 107–111.
41. Paul Vanuxem (1876–1965), ancien élève de l’École polytechnique, ingénieur des manufactures de l’État, a rejoint la SISS en 1909. C’est un spécialiste de l’organisation du travail, collaborateur de Joseph Wilbois.

42. Voir Béra (2012), mis en ligne le 7 avril 2012.
43. Henri Mazel, dans sa chronique « science sociale » du *Mercure de France* (16 mars 1913, p. 383), fait écho à l'article de Périer. Il ironise sur les universitaires (Vidal de La Blache, Seignobos, Durkheim, Croiset) et leur « esprit sorbonicole » qui ignorent la Science sociale. De quoi attirer l'attention de Durkheim...
44. Joseph Wilbois (1874–1952), ancien élève de l'ENS (sciences), gendre de Demolins, est un tourvillien non conformiste, marqué par les idées de Bergson. Auteur d'une « Introduction à la sociologie » (*Revue de métaphysique et morale*, 1920), il deviendra un des premiers spécialistes en France du management d'entreprises.
45. Voir son rapport sur *Devoir et durée* pour le Comité des travaux historiques et scientifiques in Durkheim (2003, 129–130).
46. Voir B. C. (1909–1912, 322–326).
47. Voir B. C. (1924–1925, 200–202).
48. Voir Bouglé (1938), p. 17 et pour la contribution de R. Polin, « Monographie et synthèse d'après Le Play », p. 246.
49. Évolution pourtant théorisée par Talcott Parsons dès 1937. Voir Pizarro Noël (2014).

Références

- Ackermann A., 1926, Préface à A. Cochin, *Les Sociétés de pensée et la révolution en Bretagne (1788–1789)* (Paris, Champion, Plon, 1925) reproduite in *La Réforme sociale*, juillet-août 1926, p. 354–364.
- Audren F., 2005, « Paul Bureau (1865–1923) et la science sociale », *Les Études sociales*, 141.
- B. C., 1909–1912, « Troisième section. Sociologie morale et juridique. I. De la morale et du droit en général. A. *De la morale* par MM. Bouglé, Durkheim et Aubin. Wilbois (J.). *Devoir et durée (...)* », *L'Année sociologique*, tome 12, 1909–1912, p. 322–326.
- B. C., 1924–1925, « Analyses. Philosophie sociale. Bureau (Paul). *La science des mœurs. Introduction à la méthode sociologique*, Paris, Bloud, 1923, 328 p. », *L'Année sociologique*, nouvelle série, tome 2, 1924–1925, p. 200–202.
- Becker A., 2003, « De quelques historiens, sociologues et ethnologues juifs en Grande Guerre: Entre Sciences sociales, République, Union sacrée et barrésisme », *Archives Juives*, 36, 2, p. 68–85.
- Béra M., 2012., « Les comptes rendus de Durkheim à l'*Année sociologique* : Entre certitudes et incertitudes, polémiques et controverses », *Contextes*, 10.
- Bouglé C. (dir.), 1938, *Les Convergences des sciences sociales et esprit international*, Paris, Hartmann.
- BSISS, 1908, Novembre 1908.
- BSISS, 1911a, Février 1911.
- BSISS, 1911b, Avril 1911.
- BSISS, 1912, Octobre 1912.

- Clément H., 1910, « Bibliographie : *Le problème moral et la pensée contemporaine* par D. Parodi », *La Réforme sociale*, juillet 1910.
- Clément H., 1915a, « Bibliographie : *Le conflit de la morale et de la sociologie* par S. Deploige », *La Réforme sociale*, 1^{er} mars 1915.
- Clément H., 1915b, « Religion, morale et sociologie », *La Réforme sociale*, juillet 1915.
- D. E., 1900–1901, « Sixième section. Morphologie sociale par M. É. Durkheim. I. La base géographique des sociétés. Demolins (Edmond). *Les Grandes Routes des peuples (...)* », *L'Année sociologique*, p. 560–562.
- Descamps P., 1912, « Le totémisme chez les indigènes de l'Australie », *BSISS*, septembre 1912, p. 105–110.
- Durkheim É. 1900, « La sociologie en France au XIX^e siècle », *Revue bleue*, 4^e série, XIII, 21.
- Durkheim É. 1909, « Sociologie et sciences sociales », in Thomas P.-F. (dir.), *De la méthode dans les sciences*, Paris, Alcan, p. 259–285.
- Durkheim É., 1915, « La sociologie » in *La Science française*, Paris, P. Larousse et Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, vol. 1.
- Durkheim É., 2003, *L'Évaluation en comité*, ed. Baciocchi S. et Margy J., Durkheim Press/Berghahn Books, Oxford/New York.
- Gérin L., 1912, « Aperçu d'un enseignement de la Science sociale », *La Science sociale*, avril 1912, p. 6–64.
- Hourticq, R., 1903–1904, « Analyses. Méthodologie, conceptions générales », *Année Sociologique* p. 152–157.
- Joly H., 1897a, « Sociologie et sociologues », *La Réforme sociale*, 16 janvier 1897, p. 113–135.
- Joly H., 1897b, « Science sociale et réforme sociale », *La Réforme sociale*, 1^{er} novembre 1897.
- La Réforme sociale*, 1893, 15 août 1893.
- La Réforme sociale*, 1902a, 1^{er} juillet 1902.
- La Réforme sociale*, 1902b, 1^{er} octobre 1902.
- La Réforme sociale*, 1923, Janvier 1923.
- La Réforme sociale*, 1926, Novembre 1926.
- Lorry A., 1999, « Les publications du mouvement leplaysien (1857–1948) », *Les Études sociales*, 129, p. 41–72.
- Mazel H., 1895, « Le Play et M. Gabriel Tarde », *La Réforme sociale*, 16 avril 1895, p. 599–624.
- Mentré F., 1908, « Les séances artistiques et littéraires et les conférences », *Journal de l'École des Roches*, juillet 1908, p. 555–560.
- Mergy J., 1998, « On Durkheim and “Notes Critiques” », *Durkheimian Studies / Études Durkheimiennes*, 4, p 1–7.
- Merllié D., 2003–2004, « La sociologie de la morale est-elle soluble dans la philosophie ? La réception de *La Morale et la science des mœurs* », *Revue française de sociologie*, p. 415–440.
- Olphe-Galliard G., 1925, « Bibliographie : *Sociologie et philosophie* par Émile Durkheim, avec une introduction de C. Bouglé, 1924 », *BSISS*, 3^e trimestre, p. 17–20.

- Ottavi D., 2005, « Henri de Tourville philosophe », *Les Études sociales*, 141, p. 121–136.
- Paoletti G., 1995, « La réception des *Règles* du vivant de Durkheim », in Massimo Borlandi et Laurent Mucchielli, *La sociologie et sa méthode*, Paris, L'Harmattan, p. 247–283.
- Parent F., 2014, « Actualité de l'œuvre de Léon Gérin », *Recherches socio-graphiques*, LV, 2.
- Pizarro Noël F., 2014, « Les deux Durkheim de Parsons et Alexander », *Cahiers de recherche sociologique*, 56, p. 87–108.
- Robert P., 1913, « Le progrès contemporain en 'géographie humaine', en 'sociologie', en histoire et l'antériorité des découvertes de la science sociale », *La Science sociale*, novembre 1913.
- Steinmetz S-R., 1898–1899, « Classification des types sociaux et catalogue des peuples », *L'Année sociologique*, p. 43–147.

Abstract: Despite the ostracism he maintained towards them, Le Play's social science continuers did not ignore Durkheim's work and commented on it – even if laconically – in their journals. The LePlayists loyal to the master's orthodoxy raised the same grievances against Durkheim throughout his academic life. They refused to accept his conception of the social fact as superior and prior to the individual, imposing itself on him with a coercive force. Their criticisms, however, were less virulent after Durkheim's death, as sociology proved a sustainable science whose project had become irrefutable. With the dissident LePlayists, the view is different. Emerging later, it dealt with the object of sociology and the method advocated by the author of the *Règles*. From the Tourvillians' point of view, Durkheim's sociology does not adopt the best path for social science (investigation by direct observation), and neglects its process of coordination of social facts (the nomenclature developed by Tourville). Consequently, Durkheim's results are questionable. The debate the Tourvillians wanted to have with Durkheim took place post mortem, thanks to Bouglé and his students from the Centre de documentation sociale, and their engagement, in the 1930s, with Durkheimian sociology and social science.

Keywords: controverses, Émile Durkheim, Le Play, social science, sociology